



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 07-2025

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière adjointe de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 09 septembre 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 07-2025 : Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires ainsi que de la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 18 SEPTEMBRE 2025

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe